

Economie et solidarité

L'accès à l'information pour tous est un droit. Il sert à redynamiser les liens entre les habitants.

CARAMAN ne doit pas être un village dortoir et nous devons veiller à faire vivre le commerce local.

Nous vous proposons :

Accueillir les nouveaux arrivants :

- Une **plaquette d'accueil** établie en collaboration avec les associations et les commerçants sera créée afin de fournir les informations pratiques de la vie à CARAMAN.
- Nous proposerons aux commerçants d'établir, avec la participation de la Mairie, des **Chèques Bienvenue** » qui permettront aux nouveaux Caramanais de découvrir, d'apprécier, et de devenir clients des commerces locaux.

Informers tous les habitants :

- Un **panneau lumineux d'information** au centre du village renseignera en permanence sur les activités pratiques du moment. Ces renseignements seront aussi disponibles sur le **site Internet** de la Mairie.

Dynamiser l'économie du village :

- Nous relancerons le marché du jeudi.
- Nous créerons, en concertation avec les commerçants, un marché thématique le dimanche (bio par exemple).
- Nous aménagerons le site du lac de l'Orme blanc :
- Aire de camping-car,
- Activités de loisirs autour du lac de l'Orme Blanc (buvette, pédalos) tout en respectant la quiétude que doit conserver ce lieu de promenade.



DES MESURES CONCRETES EN DIRECTION DES FAMILLES ET DE LA JEUNESSE :

La petite enfance :

- Nous soutiendrons activement la crèche parentale de Caraman.

Les Ecoles maternelles et élémentaires :

- **Nous considérons qu'au delà des obligations légales qui sont remplies par la municipalité vis à vis de l'école, il faut aller plus loin et financer les petites fournitures scolaires : cahiers, crayons, stylos. Nous ne laisserons à la charge des familles que le cartable et la trousse. Il s'agit là d'un choix politique et une véritable aide apportée aux familles.**
- Nous aiderons ainsi toutes les familles et donnerons une chance égale à chaque enfant.

« Nous prendrons en compte le quotient familial pour le calcul du tarif de la cantine. »

- Nous appliquerons également le quotient familial pour les sorties ou activités.
- Nous mettrons en place un cofinancement entre la mairie, les parents, les associations de parents d'élèves et les écoles pour des activités périscolaires ou sorties pédagogiques.
- Nous prendrons en charge les frais de transport pour les sorties scolaires.

Amélioration des conditions de travail dans les écoles :

- Nous construirons un préau dans l'école élémentaire afin de protéger les enfants des intempéries.
- Nous construirons une salle multi-activités à l'école élémentaire afin de stocker du matériel et recevoir des intervenants extérieurs (musique, arts plastiques ...).

LE CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'Ecole) :

- Nous redéfinirons le statut et le fonctionnement du CLAE.
- Nous étudierons l'ouverture continue pendant la totalité des vacances scolaires.

LES ADOLESCENTS :

- Nous créerons un lieu dédié aux jeunes (sous forme de **MJC ou autre local**) avec un encadrement d'animateurs formés et compétents, en relation avec le personnel du CLAE.
- Nous étudierons la possibilité de création d'aires récréatives (piste de skate-board par exemple).
- Nous créerons et animerons un **conseil municipal des jeunes**.

LES AINES :

- Nous proposerons aux aînés qui bénéficient du portage des repas, l'alternative entre livraison de repas à domicile ou pris en commun dans un lieu convivial.
- Nous voulons créer un « **conseil des anciens** » pour associer les aînés au fonctionnement de la commune. Nous profiterons de leur expérience et de leur connaissance de Caraman.